



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17101020

de

04 JUL. 2017



N° d'entreprise : **0642608172**

Dénomination

(en entier) : **IKRIS PHARMA INTERNATIONAL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Marcel de Brogniez, 27/1 à 4690 Roclenge-sur-Geer**

Objet de l'acte : Changement de Siège Social

Extrait du Conseil de Gérance du 27/06/2017

Le présent Conseil a pris la décision suivante:

- Transfert du siège social de la société à 4821 ANDRIMONT, Rue Zénobe Gramme, 39. Cette décision prend effet au 1er août 2017.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Philipp QUODBACH
Gérant

Déposé en même temps : Conseil de Gérance du 27/6/2017

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).